



Formulaire à remplir par toute association sollicitant une subvention du Budget Communal au titre de l'exercice 2023

A retourner en Mairie pour le 31 mars 2023
Joindre les documents demandés en annexe

- Catégorie 1 : sportives
- Catégorie 2 : sportives écoles
- Catégorie 3 : culturelles
- Catégorie 4 : vie scolaire et périscolaire
- Catégorie 5 : environnement et intérêt général
- Catégorie 6 : loisirs
- Catégorie 7 : associations nouvelles
- Catégorie 8 : associations diverses

Nom de l'association et objet							
Date de création	1. Déclaration à la Préfecture le :		Journal officiel n° :				
	2. N° affiliation à une Fédération ou structure :						
	3. N° SIRET (obligatoire) :						
Assurance (obligatoire) (Loi du 16/07/1984)	N° contrat :		Nom et adresse de la Compagnie :				
Composition du Bureau	<u>Fonction</u>	<u>Nom – Prénom</u>	<u>Adresse</u>				
	Président : ☎ Email : Secrétaire : ☎ Email : Trésorier : ☎ Email :						
Nombre de licenciés ou d'adhérents	Au 01/01/2022 Au 01/01/2023	Adhérents de Languidic			Adhérents extérieurs		
		< 18ans	Adultes	>60 ans	< 18 ans	Adultes	>60 ans
Montant de la cotisation (par personne)			Tarif des cours :				

Animations, fêtes ou manifestations sportives envisagées en 2023	<input type="checkbox"/> Fête de la musique <input type="checkbox"/> Téléthon <input type="checkbox"/> Forum associations <input type="checkbox"/> Marché de Noël, Marchés producteurs locaux <input type="checkbox"/> Expositions, spectacles, concerts <input type="checkbox"/> Autres à préciser :		
Subvention de projet envisagée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Montant de la subvention communale de fonctionnement	Subvention obtenue en 2021	Subvention obtenue en 2022	Subvention demandée pour 2023
	€	€	€

Documents à joindre obligatoirement à la présente demande (y compris ce feuillet renseigné) :

- Vos statuts (en cas de modification ou nouvelle association)
- Un relevé d'identité bancaire
- Les derniers comptes approuvés
- Le dernier rapport d'activité

Dans tous les cas, dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée :

- Le compte rendu financier de l'action financée
- Le dernier rapport annuel d'activité et les derniers comptes approuvés de votre association

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (nom et prénom)

représentant légal de l'association,

- ☞ déclare que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- ☞ adhère au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et certifie avoir diffusé l'information auprès des adhérents de l'association.
- ☞ certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,
- ☞ reconnais avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions
- ☞ **reconnais avoir pris connaissance que la redistribution de subvention à une autre association est interdite, sauf en cas d'autorisation formelle de la collectivité qui a versé cette subvention (art .15 décret loi du 2 mai 1938) ;**
- ☞ s'engage à reverser tout ou partie de la subvention à la Ville de Languidic dans les cas suivants :
 - le projet est abandonné;
 - la subvention n'est pas utilisée conformément à son objet.
- ☞ s'engage à faire parvenir à la mairie, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice, le compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Fait le

à

Signature

Toute fausse déclaration est passible d'une peine d'emprisonnement et d'amende prévues aux articles R 441-1 et suivants du Code Pénal.

DOSSIER A RETOURNER DUMENT COMPLETE EN MAIRIE
AU PLUS TARD LE 15 MARS 2023